



Province de Québec  
MRC de Bécancour  
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

### CONSULTATION PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par les projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 13 avril 2026, le conseil municipal a adopté les projets de règlements qui suivent :
  - Projet de règlement # **55-2026** modifiant le règlement de zonage # 2010-03

Le projet de règlement vise à :

- ajuster la liste des revêtements extérieurs;
- retirer l'assujettissement des usages résidentiels aux normes d'aménagement d'accès;
- agrandir la zone M-03 à même la zone IND-02;
- abroger l'annexe 3.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **27 avril 2026, à 20h à la salle municipale située au 563 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> rang Est** à Sainte-Françoise. Ladite assemblée a pour objet de présenter à la population le projet de règlement ci-haut énuméré et de la consulter à ce sujet. Au cours de cette assemblée publique, le maire et un responsable de l'aménagement du territoire de la MRC de Bécancour expliqueront le projet de règlement et les conséquences de leur adoption et entrée en vigueur. De plus, ils entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal sur les heures d'ouverture régulières.
3. Le projet de règlement contient des dispositions qui peuvent s'appliquer à l'ensemble du territoire de la municipalité. Les limites des zones sont disponibles sur la carte interactive de la MRC de Bécancour à l'adresse suivante : <https://sigale.ca/>

Donné à Sainte-Françoise, le **14 avril 2026**.

  
Carine Neault, greffière-trésorière



**Certification de publication**  
**(articles 335 et 346 du Code municipal)**

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 14 avril 2026.

Carine Neault, greffière-trésorière